

ABYSSA et l'exploration des grands fonds marins : une affaire française et internationale et une nécessité de partenariats publics/privés

Jean-Marc Sornin

Président co-fondateur de ABYSSA

L'exploration des océans est sans doute aussi ancienne que la présence humaine en bord de mer. Elle a permis de répondre à des besoins fondamentaux d'extension des territoires de subsistances pour les sociétés de pêcheurs-cueilleurs, mais aussi, vraisemblablement, pour la curiosité d'aller voir au-delà de l'horizon. Quel que soit l'océan d'origine des explorateurs (Atlantique, Indien, Pacifique, ...), de nouveaux territoires terrestres ont été découverts, et, parfois envahis, par des marins dont les premières étapes consistaient en des navigations océaniques ; dans les premiers temps à courtes distances, puis, de plus en plus aguerris, de plus en plus au large.

Au fil du temps, maîtrisant les techniques de navigation, l'intérêt s'est porté sur la connaissance de ces océans et de leurs ressources, depuis la surface jusqu'aux fonds. La liste des océanographes, femmes et hommes de sciences, est longue et s'inscrit, pour certains pays, dans une tradition savante très active au XXI^e siècle. La France en fait partie et, bien souvent, tient lieu de référence.

C'est fort de cet héritage (qui d'ailleurs nous oblige) que nous avons créé ABYSSA, compagnie française d'exploration des Grands Fonds Marins. Issu d'un concept lauréat du Concours Mondial de l'Innovation (2014) et fruit d'une longue préparation par un consortium de recherche collaborative (2014 – 2018), le projet d'entreprise a vu le jour en janvier 2019. Nous avons d'abord réuni des compétences complémentaires en géosciences, biologie marine et environnements, stratégies et développement d'affaires, par nos quatre associés fondateurs : Morgane Ravilly (géologue et géophysicienne), Jean-Damien Bergeron (Biologiste et écologue), Michel Colinet (business développeur) et



moi-même en tant que Président. Tous les quatre, océanographes expérimentés avec chacun au moins quinze ans d'expérience dans notre précédente structure : Créocéan. À ceux-là, sont venus se joindre des associés investisseurs (dont Créocéan), issus d'entreprises très fortement liées au monde maritime. Complétées par un soutien sans faille de la région Nouvelle Aquitaine (notre implantation historique !), c'est donc sur de fortes bases techniques et scientifiques mais, également, financières que notre start-up a pu décoller.



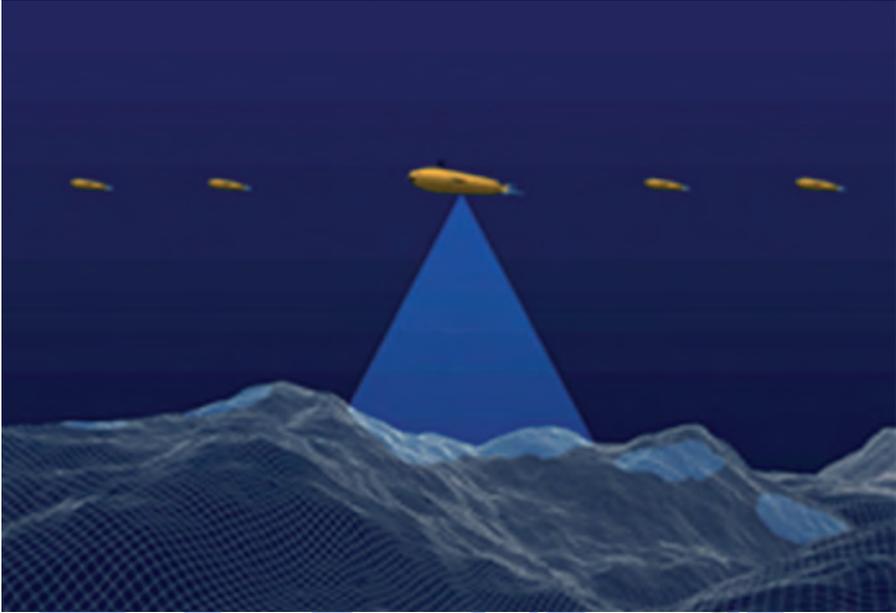
DR

Nous sommes partis du constat effarant au XXI^e siècle que la majeure partie (difficile de donner un chiffre précis, on parle de 70 à 80%) de la surface de notre planète-couverte d'océans- est méconnue voire totalement inconnue. La raison principale peut être liée aux difficultés d'accès, mais beaucoup plus certainement à un manque d'intérêt des terriens. Comment expliquer que la surface de la lune soit « mieux connue » que les fonds marins ?

Face à cette immensité de territoire négligé, la France vient récemment d'annoncer 3 stratégies, afin d'essayer de rattraper ce retard. D'abord, la « stratégie nationale d'exploration et d'exploitation des ressources minérales dans les grands fonds marins » version reprise et complétée des intentions approuvées en comité interministériel de la mer du 22 octobre 2015. Ensuite, une « stratégie de maîtrise des fonds marins » pour *protéger les intérêts stratégiques et bâtir une doctrine articulée autour de trois fonctions : connaître, surveiller, agir*. Et, enfin, l'objectif 10 du plan de relance 2030 : « investir dans le champ des grands fonds marins », afin de mettre en œuvre la *capacité d'explorer cette partie inconnue du globe, levier extraordinaire de compréhension du vivant et d'écosystèmes à découvrir, d'accès potentiel à certains métaux critiques, d'innovation en santé, biomimétisme, etc.*

Quels programmes ambitieux ! Les entrepreneurs océanographes que nous sommes s'en réjouissent ; nous renforçons notre vision de développement d'un concept de véhicules sous-marins autonomes, navigant en flotte coordonnée (lauréat du Concours Mondial de l'Innovation). Cette innovation disruptive, par grande profondeur, permet des explorations extensives, non intrusives. Elle nécessite des collaborations techniques que nous trouvons dans les écosystèmes industriels français (relayés par le Cluster Maritime, le GICAN et les Pôles de

compétitivité Mer), et, également, scientifiques avec les acteurs de la recherche académique (Ifremer, IPGP¹, CNRS, Universités). Sans aucun doute, l'appétence pour l'acquisition de connaissances, dans ces zones profondes inexplorées, nous permet de rallier les partenariats multidisciplinaires nécessaires pour de tels travaux.



DR

Et nous n'en restons pas là, pas à la stricte ZEE française, même si elle fait près de 12 millions de km² ! Il nous faut exporter ce savoir-faire océanographique français, public et privé, vers tous les océans où la connaissance des grands fonds reste à acquérir. En gardant en tête ces objectifs d'exploration et de découverte, mais, également, en soutien aux prises de décisions des autorités chargées de ces espaces. Ainsi, nos prestations doivent rester à des coûts accessibles (d'où l'idée des flottes coordonnées qui multiplient les capacités d'acquisition sans multiplier les coûts de déploiement à la mer) pour les petits Etats insulaires, qui risquent d'être la cible d'exploitations peu scrupuleuses. Les pirates ont toujours existé en mer ! Or, avec des outils d'aide à la décision, ces États fragiles pourront avoir des réponses fortes. De la même manière, les miniers, attachés au respect de l'environnement marin, pourront connaître en détail les contraintes applicables à leurs projets. C'est avec cette vision conservatoire que les équipes de ABYSSA proposent des prestations d'acquisition de connaissance dans ces zones internationales profondes convoitées et méconnues.

1. *Institut de physique du globe de Paris*



C'est là que le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) a été prépondérant : en activant les principes de la diplomatie économique, nos divers interlocuteurs au MEAE (l'Ambassadeur des océans, la sous-direction des secteurs stratégiques, la sous-direction du droit de la mer, du droit fluvial et des pôles, l'Ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes) nous ont permis de dresser un état des lieux des éventuelles stratégies des autorités publiques, des programmes de recherche nationaux, des comportements des populations locales, des avancées diplomatiques auprès des organismes internationaux (ONU, AIFM), etc. pour une quinzaine de pays. Une intelligence économique précieuse pour une PME en développement.

S'il n'y a pas de doutes sur la mise en œuvre, à court terme, de campagnes océanographiques grands fonds par des opérateurs privés Norvégiens, Canadiens, Étatsuniens, Japonais, Chinois, ... les bases françaises outre-mer sont des atouts indéniables dans le déploiement des opérations sur les 3 océans. Ne négligeons pas nos points forts actuels et futurs : il est nécessaire que nos entreprises françaises se renforcent par des interventions d'abord, sur notre propre ZEE pour éprouver les modèles techniques et économiques des groupements en consortium et des partenariats public/privé. Les opérateurs sont prêts à créer la filière, c'est la commande publique qui va servir de déclencheur.

Institut Français de la Mer

47, rue de Monceau - 75008 Paris

Tél.: 01 53 89 52 08 - association.assifm@sfr.fr

Rejoindre et soutenir l'IFM



Promouvoir sans relâche les activités maritimes, réunir tous les responsables maritimes, faire entendre et respecter la voix de tous ceux pour qui la mer est une priorité, tels sont les objectifs majeurs de l'Institut Français de la Mer, le « Parti de la Mer ».